

« Droite extrême vs extrême droite » : position de l'adjectif et échiquier politique

Résumé : Face à l'expression *extrême(-)droite*, employée de longue date pour renvoyer entre autres au Front National, on observe une augmentation récente des emplois de l'expression *droite extrême*. Celle-ci paraît fonctionner tantôt comme synonyme, tantôt comme atténuative, tantôt comme désignant une partie distincte de l'échiquier politique français. Nous rendons compte de ces mécanismes discursifs en analysant les propriétés linguistiques de ces deux expressions, soit la valeur sémantique de l'antéposition vs postposition de l'adjectif, et le fonctionnement d'*extrême* comme intensifieur paradoxal.

Mots-clés : position de l'adjectif épithète – *extrême* - intensité

Extrême droite or droite extrême ? : how the adjectival position deals with political spectrum

Abstract : Given the expression *extrême(-)droite*, long-time employed for designation of the *Front National*, the recent increase of employment of *droite extrême* seems to work sometimes as euphemism, sometimes as designating a particular part of the French political spectrum of the Right. We describe the operations at work in these two expressions, taking into account the semantic value of the pre-position vs. post-position of the adjective in French and the properties of *extrême* as a paradoxal marker of intensity.

Keywords : adjectives position in French – intensity – *extrême*

Depuis quelques années on observe des emplois récurrents de l'expression *droite extrême* dans les discours politiques et journalistiques. Selon les auteurs et les contextes, son sens peut paraître très proche ou nettement distinct de celui de l'expression *extrême(-)droite*, employée de longue date. Le propos de cet article sera d'analyser les fonctionnements linguistiques et discursifs à l'œuvre dans la concurrence entre les deux expressions.

Après une première partie décrivant les conditions dans lesquelles apparaissent *extrême droite* et *droite extrême* dans les discours politiques et journalistiques, nous examinerons les opérations sémantiques privilégiées par chacune des constructions *adjectif + nom* et *nom + adjectif*, puis nous nous pencherons plus spécialement sur les propriétés de l'adjectif *extrême*. Ceci posé, nous tenterons de rendre compte des valeurs interprétatives de *droite extrême* par rapport à *droite* et *extrême(-)droite*.

1. Occurrences des deux expressions dans les discours

Pour simplifier et clarifier les comparaisons, nous limiterons nos observations aux emplois de ces expressions renvoyant aux personnes, partis, mouvements ou courants politiques français.

Il est à souligner que ces deux expressions, valuées négativement, n'ont pas d'emploi auto-référentiel : ce sont des expressions de commentateurs, disqualifiantes et polémiques, et les personnes ou groupes auxquels elles réfèrent ne les revendiquent pas et se désignent différemment.

De façon générale, *droite extrême* est beaucoup plus rare qu'*extrême droite*. Dans l'ensemble de la base Factiva, on a respectivement 2860 et 147430 occurrences.¹

1.1. Extrême droite

L'expression *extrême(-)droite* a eu un développement parallèle à celui d'*extrême(-)gauche*, mais pas au même rythme, et devient plus fréquente à partir des années 1970. C'est ce qui transparait dans la base Frantext :²

	extrême(-)gauche	extrême(-)droite
avant 1950	256	85
1950-1959	21	10
1960-1969	39	27
1970-1979	29	32

¹ Base (produite par Dow Jones) de presse française et internationale, consultable sur abonnement (<http://www.dowjones.fr/factiva/int/francais.asp>). Consultation le 19 février 2016.

² Base textuelle à dominante littéraire, gérée par l'ATILF (CNRS), consultable sur abonnement (<http://www.frantext.fr>). Consultation 02/02/2016. Rem. : sur les 580 occurrences d'*extrême(-)droite*, on en trouve seulement 37 avec tiret. Nous l'écrivons désormais sans tiret.

1980-1989	99	269
1990-1999	48	39
2000-2009	49	92
2010 et après	20	26
Total	561	580

Pour ces vingt dernières années, on peut voir dans la base Factiva qu'*extrême gauche* est trois fois moins fréquente qu'*extrême droite*, et suit grosso modo les mêmes mouvements.

L'expression *extrême droite* est très courante pour désigner le Front National et sa mouvance dans la plupart des médias :

(1) « Bref, devant une gauche déchirée, une droite en morceaux accablée par les affaires judiciaires et une **extrême-droite** devenue la première formation politique de France, c'est un big bang institutionnel qu'il faut accomplir. » *Marianne*, 11-17.12.2015, p19.

« Après deux jours de polémiques, la télévision publique française France 2 a annulé jeudi une émission politique prévue le soir même, son invité vedette, la chef de file de l'**extrême droite** française Marine Le Pen ayant finalement refusé d'y participer. » *AFP*, 31.10.2015.

Le Front National lui-même a toujours refusé cette étiquette, en témoignent ces déclarations de Jean-Marie Le Pen dès 1982 et 1983 :

(2) « Le président du FN a « toujours contesté » l'étiquette d'extrême-droite qui « est accolée » à ses candidats contre leur volonté. La « sémantique a son importance en politique ». Le FN n'est un « parti extrémiste ni dans ses méthodes ni dans sa doctrine. Il n'est pas révolutionnaire, il est parfaitement légal » : c'est la droite nationale ou l'opposition nationale. » (cit. Igounet, 2014 : 130) « [je ne suis] ni fasciste, ni raciste, ni d'**extrême droite**. Les Français ont droit à un débat sur l'immigration. » (cit. Igounet, 2014 : 144)³

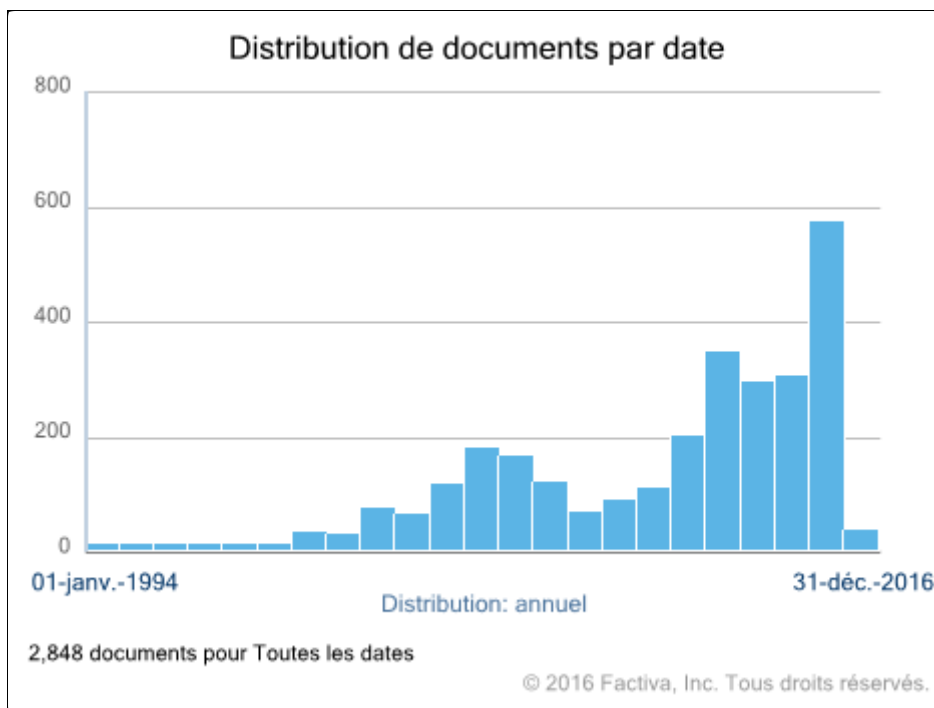
1.2. Droite extrême

Comme nous l'avons dit plus haut, l'expression *droite extrême* est beaucoup plus rare, et l'on n'en a aucune trace dans Frantext, par exemple.

Son emploi journalistique s'est intensifié à partir du début des années 2000, comme en témoigne sa distribution dans la base Factiva⁴ :

³ Le Front National se caractérisera longtemps comme une droite nationale, populaire et sociale, avant de se revendiquer comme n'étant « ni de droite ni de gauche » sous l'impulsion de Marine Le Pen.

⁴ Début février 2016. Chaque barre représente une année, de 1994 à 2015, l'année 2016 étant à peine entamée.



On a vu apparaître de façon notablement régulière l'expression *droite extrême* concomitamment avec l'entreprise de « dédiabolisation » ou « banalisation » du Front National après les élections présidentielles de 2002, sous l'influence grandissante de Marine Le Pen.

Après une relative baisse autour des élections présidentielles de 2007 et au début du quinquennat de Nicolas Sarkozy, les emplois recommencent à augmenter régulièrement, avec un pic en 2012 (élections présidentielles).

En 2014, cette expression a notamment été utilisée pour désigner l'essayiste Eric Zemmour, suite aux polémiques provoquées par la parution de son ouvrage *Le Suicide français* et par une interview au *Corriere della Serra* :

(3) « La parole du polémiste de **droite extrême** a été accueillie sans recul dans les médias depuis des années. Eric Zemmour, aujourd'hui « remercié » par i-Télé, se paie un coup de publicité gratuite. » *L'Humanité*, 23.12.2014.

En 2015, à l'occasion des élections régionales, on a à nouveau une forte augmentation des emplois. *Droite extrême* qualifie fréquemment la fraction du parti Les Républicains qui revendique une politique sécuritaire et un contrôle accru de l'immigration. Par exemple :

(4) « Il [Christian Estrosi] a enfourché le cheval de bataille de la « résistance », en se présentant en gaulliste social alors que la gauche l'avait caricaturé en tenant de la « **droite extrême** ». Il a promis la création d'un conseil de territoire pour permettre aux partis de gauche de s'exprimer sur les grandes décisions de la collectivité. » *Le Figaro*, 14.12.2015⁵

1.3. Concurrence des deux expressions

⁵ Arlette de Broqua, article : « Christian Estrosi élimine Marion Maréchal-Le Pen ». Christian Estrosi a été élu avec les voix de la gauche qui s'est désistée pour le second tour.

Dans la base Factiva,⁶ le journal qui présente le plus d'occurrences d'*extrême droite* est *Le Figaro*, *L'Humanité* présentant le plus d'occurrences de *droite extrême*, comme on peut le voir dans le tableau des dix sources principales ci-dessous :

<i>extrême droite</i>		<i>droite extrême</i>	
AFP	28900	AFP	407
Reuters	11200	L'Humanité	203
Le Figaro	6468	Ouest France	151
Ouest France	4914	Reuters	124
L'Humanité	4518	Le Figaro	108
Les Echos	4047	Midi libre	105
Le Point	3971	(Nouvel) Observateur	82
Le Parisien - AujEnFr	3534	Le Parisien -AujEnFr	81
Midi libre	3371	Le Progrès	77
Sud Ouest	3329	Les Echos	66

On notera également que *Le Point* n'apparaît que pour l'expression *extrême droite*, alors que le *Nouvel Observateur* / *Obs* n'apparaît que pour *droite extrême*.

Il se dégage donc une légère tendance à ce que *droite extrême* apparaisse dans les discours situés à gauche davantage que dans les discours situés à droite, et à ce qu'*extrême droite* soit plus abondamment utilisé dans les discours situés à droite.

La dénotation des deux expressions n'est pas identique selon les discours.

1. Dans certains cas, elle semble similaire. Ainsi l'expression *droite extrême* peut-elle renvoyer, comme *extrême droite*, à des groupes d'une mouvance telle que celle décrite ci-dessous, comme dans l'exemple ci-dessous :

(5) « On retrouve dans ces mouvements de la **droite extrême**, catholique ou non, les mêmes idées que celles des ligues nationalistes des années 1920 et des mouvements racistes et identitaires des années 40-44 autour des Doriot, Darnand, Déat, Henriot, Brasillac, etc. » Article : *Dans le vieux Lyon, l'extrême droite radicale s'implante dans un nouveau local.* » Rue 89 Lyon, 2014.

L'expression peut aussi renvoyer, plus ou moins directement, au Front National, qui est alors opposé à *la droite républicaine* :

(6) « Des appels séduisants aux électeurs de droite égarés par le Front National, que le président [Jacques Chirac], le 23 mars, avait sommés de choisir entre la droite républicaine et la **droite extrême**. » *La Tribune*, 17.04.1998.
« [...] l'affirmation de François Fillon [...] selon laquelle sa position et celle de [Nicolas Sarkozy] à l'égard du Front National sont « incompatibles ». En clair, l'ancien premier ministre reprend l'idée chiraquienne d'une frontière infranchissable entre la droite républicaine et la **droite extrême**, là même où [...] Nicolas Sarkozy s'emparait allègrement des idées et des valeurs [...] que selon lui, le parti de la famille Le Pen n'avait pas à confisquer. » *L'Eclair de Pyrénées*, 13.05.2013.

Ci-dessous, *extrême droite* et *droite extrême* semblent synonymes :

(7) « [La tentation pour des candidats de la tendance « droite populaire » de l'UMP] d'alliance grandissante avec l'**extrême droite** [...] signifierait l'éclatement de l'UMP, ce parti [...] regroupant ex RPR, libéraux et centristes, car ces derniers ne pourraient tolérer une telle alliance avec la **droite extrême**. Se profilerait alors un scénario à l'italienne, avec la constitution d'un

⁶ Début février 2016.

grand parti à la droite de la droite, regroupant les ex UMP le plus à droite et le front national. »
La Tribune, 7.05.2012.

De même, peut-être pour un choix stylistique (figure de chiasme), *droite extrême* peut se substituer à *extrême droite* dans une opposition avec *extrême gauche* :

(8) « Grand arpenteur de l'échiquier politique de l'**extrême-gauche** à la **droite extrême**, Robert Ménard, le maire de Béziers soutenu par le FN n'a jamais craint ni le culot ni les coups d'éclat [...] ». » *La Charente Libre*, 6.05.2015.

2. Mais dans d'autres cas, spécialement depuis 2015, elles sont nettement différenciées :

(9) « Dans le combat des régionales, Christophe Castaner tacle ses rivaux « de la **droite extrême** et de l'**extrême droite** », Christian Estrosi et Marion Maréchal-Le Pen, et réclame un débat avec eux. » *AFP*, 20.10.2015.

« La politique sous influence du maire de Béziers, soutenu par plusieurs partis de la **droite extrême** à l'**extrême droite**, en fait le champion rêvé de cette famille de pensée. Et de sa ville un laboratoire de la recomposition en cours dans ces courants politiques. » *L'Humanité*, 26.05.2015.

3. Enfin, on pourra avoir un emploi de *droite extrême* comme atténuatif d'*extrême droite*, le premier s'interprétant alors comme un mouvement débarrassé des accointances avec des courants « néo-nazis » ou « néo-fascistes ». Les extraits ci-dessous illustrent cette position :

(10) « [Titre :] Front national, **d'extrême-droite ou de droite extrême** ? - Commençons par les ressemblances. **Extrême-Droite** ou **Droite extrême**, cela fonctionne toujours sur la peur, l'égoïsme, l'exclusion. La différence? On garde les fondamentaux historiques, mettre du sel sur la plaie qu'est pour la société française la question de savoir qui appartient à la communauté nationale pour bénéficier de sa solidarité. Et on élargit son socle électoral: Marine le Pen sera votre bouclier contre les ravages de la mondialisation. [...] Compte tenu de l'identité et de l'histoire du Front National, la perspective que laisse entrevoir son **passage de l'extrême-droite à la droite extrême** n'est guère réjouissante pour la France. » Malik Lounès, fondateur de la FIDL
Publ. 02.12.2013 13h19

« Les **extrêmes-droites** ne seraient-elles que des **droites extrêmes** ? » *Médiapart*, Blog de Jean Amédée, 27.12.2015.

On a donc trois cas de figure pour ce qui est de la concurrence entre *extrême droite* (*ED* ci-dessous) et *droite extrême* (*DE* ci-dessous) dans différents discours :

- indistinction notionnelle et identité référentielle (*ED* ou *DE* désignent indifféremment des mouvements identitaires, ultra-nationalistes, autoritaires...);

- opposition notionnelle et référentielle : les deux expressions renvoient de façon régulière à des groupes politiques distincts (*DE* = fraction de Les Républicains ; *ED* = Front National) ;

- opposition notionnelle et instabilité référentielle : les deux expressions sont en débat pour qualifier ou identifier une même pratique ou formation politique (actes de certains membres du gouvernement actuel, F.N., prise de position d'intellectuel...).

Nous nous proposons dans la suite de ce texte de rendre compte des valeurs discursives de ces deux expressions à partir des opérations sémantiques en jeu dans les deux constructions *Adjectif + Nom* (désormais AN) vs *Nom + Adjectif* (désormais NA).

2. Propriétés de l'anté vs postposition de l'adjectif

Comme toute construction syntaxique, la position de l'adjectif épithète contribue à la production du sens des énoncés dans lesquels elle entre. Une abondante littérature traite de cette question, dont nous

ne pouvons nous faire l'écho ici.⁷ Nous nous bornerons à reprendre quelques éléments utiles à notre propos.

Soulignons d'abord que l'expression la plus ancienne et la plus fréquente, *extrême droite*, (vcc.ccvcc CCCVC) contrevient à la tendance observée concernant la longueur de chacun des termes, c'est-à-dire : *A court + N long, N court + A long*, plutôt que l'inverse.

À cet égard nous rejoignons Anne Abeillé et Danièle Godard (1999 : 11) pour qui les facteurs phonétiques et morphologiques ne sont pas déterminants. Même si quelques affinités bien documentées par la littérature se font jour, ces oppositions ne sont pas radicales mais statistiques, et peuvent ressortir à d'autres phénomènes.⁸

La nature de l'adjectif est tout à fait primordiale. Ainsi, les syntagmes *femme soldat - soldat femme* s'interpréteront comme déterminé + déterminant (NA). De même, on dira *un rhinocéros femelle - une femelle rhinocéros*.

Mais dans les cas suivants ce sera l'ordre AN qui guidera l'interprétation : *un vieux beau, un beau vieux, ces pauvres petits, ces petits pauvres...*⁹ Les adjectifs « élémentaires » renvoyant à des dimensions, les adjectifs évaluatifs, les ordinaux ont davantage d'affinité avec l'antéposition. Les adjectifs de couleur, relationnels, à valeur scientifique ou technique seront tendanciellement postposés. De très nombreux adjectifs (dont *extrême*) sont compatibles avec les deux positions, et seront donc des objets privilégiés pour la mise au jour des différences dues à la position elle-même.

Que l'adjectif soit anté ou postposé, le GN peut renvoyer à une sous-catégorie de N : *grands singes, citrons verts*.

De même, les deux structures AN et NA donnent des figements : *vieille fille, haut fourneau, mot doux, marée haute*. Aussi le fait que *jupe longue* soit plus figé (ou « synthématique ») que *longue jupe*, ou que *triste personnage* le soit davantage que *personnage triste* n'est-il pas directement lié à la position.

Les données sont complexes, et ne se laissent pas saisir de façon exhaustive et systématique. Pourquoi a-t-on aussi bien *un coûteux repas* qu'*un repas coûteux*, alors qu'*un repas gratuit* ne saurait s'opposer à un **gratuit repas* ? Pourquoi *piètre* n'est-il qu'antéposé, et *moche* que postposé ? Pourquoi *sympathique* admet-il les deux positions, et *sympa* seulement la postposition ?

Certaines différences paraissent arbitraires. Par exemple, *un voyage merveilleux* accepte deux interprétations (très beau ou magique), et *un merveilleux voyage* une seule. Inversement, *un chemin mauvais* n'en a qu'une, et *un mauvais chemin* en accepte deux (en mauvais état ou erroné).

Aussi toute généralisation doit-elle rester prudente, et chaque cas est à envisager dans sa singularité, en fonction du rapport entre les propriétés de l'adjectif et celles du nom.

Nous retiendrons trois éléments qui sont plus ou moins prégnants en fonction des termes en présence, et qui s'avèrent pertinents pour notre propos :

1. – L'interaction entre les propriétés sémantiques associables à N et à A.

⁷ Pour une revue des différentes positions et discussions, voir en particulier Forsgren 1978, Wilmet 1986, Nølke 1996 et Noailly 1999.

⁸ Par exemple, un lien entre brièveté (liée à l'ancienneté), fréquence et type de propriétés sémantiques de l'adjectif n'est pas à exclure. Ainsi, « la proportion relative SA vs AS est de 75 à 90 % en français moderne, selon le type de textes, et précisément l'inverse de ce qu'elle était dans l'ancienne langue. » (Noailly 1999 : 91) De même, Marc Wilmet a montré que la fréquence est fortement pertinente, favorisant l'antéposition (1986 : 136), ainsi que la nature des adjectifs pour ce qui concerne la postposition (adj. de couleur, participes passés... (1986 : 137).

⁹ Michèle Noailly n'envisage que le premier cas (NA), qu'elle considère seul productif, les adjectifs/noms choisis pour ses exemples (*nobélisable caractériel, fondamentaliste chrétien, angoissé mythomane*) étant de type relationnel. (1999 : 91-92) Cela nous paraît trop restrictif, ainsi par exemple, le *savant amoureux* peut s'entendre avec ou sans liaison, les deux interprétations AN (*savant-amoureux*) ou NA (*savant / amoureux*) étant disponibles.

Dans le cas de NA, A est autonome par rapport à N, et l'on a une association de traits, ceux de A se combinant secondairement avec ceux de N pour en construire la dénotation. Étant donné une opération de référencement portée par le nom, qui sélectionne la classe des N, l'adjectif opère une partition en restreignant la classe des N aux occurrences qui vérifient également la propriété « être A ». ¹⁰

La paraphrase avec une construction attributive est alors possible, et l'adjectif peut avoir une fonction classificatrice. Le parallèle peut être fait avec une relative restrictive (*son amie blonde = celle qui est blonde*).

Dans le cas de AN, on observe d'une part la nature plutôt descriptive de la contribution de l'adjectif (*sa blonde amie = son amie, qui se trouve être blonde*), d'autre part le fait qu'aucune des deux notions n'est envisagée de façon autonome. ¹¹ La notion nominale est « travaillée » par certaines propriétés associables à A, et l'adjectif n'a aucune autonomie référentielle. ¹² Dans l'ordre AN, A n'est envisagé que dans son rapport singulier avec cette occurrence de N. ¹³

Ainsi le *vieil ami* peut-il être jeune, car c'est l'amitié et non le référent du GN qui est qualifiée.

Parler de « fusion » de N et de A dans l'ordre AN est tentant mais problématique (par exemple pour les ordinaux). Certes, on voit bien que *petite fille* n'est pas un type de fille, contrairement à *fille petite*, où *petite* pourra être focalisé. Mais c'est l'inverse qui se produit avec *fille unique* (NA), et c'est avec *unique fille* qu' *unique* pourra être focalisé.

Cette *unique fille* pouvant avoir des frères, on voit que l'adjectif porte sur une composante interne à la notion *fille*, en l'occurrence être de sexe féminin, sans affecter la composante « parent descendant de degré 1 ». Il s'agit donc d'opposer, à la combinaison de notions prises chacune en bloc que donne NA, non pas la fusion de deux notions en une seule mais l'interaction au niveau des propriétés constitutives de chaque notion elles-mêmes, propriétés dont certaines pourront être inactivées.

Cette possibilité que A en quelque sorte « percute » la notion N dans l'ordre AN s'illustre par le contraste souligné par Linda Waugh ¹⁴ (et repris par nombre d'auteurs) dans le type de syntagme suivant :

(11) Il y a peu de gros fumeurs dans le groupe test ¹⁵

(12) Il y a peu de fumeurs gros dans le groupe test

La valeur « adverbiale » de *gros* antéposé montre que la notion « fumeur » est décomposée comme « qui a l'habitude de fumer », et que c'est seulement *fumer* sur quoi porte la quantification intensificatrice liée à *gros*. C'est donc l'élément processif interne au nom qui est qualifié par *gros*, et non l'entité à laquelle il est fait référence comme occurrence de *fumeur*.

Tout ceci va de pair avec un statut opératif de l'adjectif, dont les propriétés les plus abstraites seront alors privilégiées. ¹⁶

¹⁰ Comme le souligne Sarah de Vogüé (2004), l'adjectif est dans un rapport paradigmatique au nom. Marc Wilmet (1986 : 142) parle d' « intersection » entre A et N, considérant au contraire que A est « inclus dans N » avec l'antéposition (sur ce dernier point nous estimons la formulation malheureuse).

¹¹ S. de Vogüé parle de rapport syntagmatique, soulignant qu'aucun des deux termes ne peut s'interpréter sans l'autre.

¹² Ceci est en accord avec les observations de Henning Nølke (avec NA, l'adjectif est éventuellement focalisable indépendamment du nom, ce qui ne pourra être le cas avec AN – 1996 : 48) et d'Anne Abeillé et Danièle Godard (dans NA l'adjectif est syntaxiquement « lourd », alors qu'il est « léger » dans AN – 1999 : 27).

¹³ M. Wilmet souligne que le *petit éléphant* ne l'est que comme éléphant et non dans l'absolu. (1986 : 150) S. de Vogüé parle de « secondarisation de l'adjectif » (2004 : 365), et H. Nølke souligne que : « l'adjectif nom » (1996 : 364) et que « les sens spécifiques de l'adjectif sont altérés » (51). M. Noailly insiste sur l' « affaiblissement sémantique » lié à l'antéposition. (2004 : 101)

¹⁴ L'auteur analyse en particulier l'opposition entre *furieux menteur* et *menteur furieux*. (1976 :86-89)

¹⁵ Un *gros fumeur* ne peut en aucun cas s'interpréter comme un fumeur qui est gros. Éventuellement, comme un gros qui est fumeur, et on retombe sur NA. Par différence avec le fait qu' « il arrive qu'un grand homme soit tout simplement un homme de grande taille » (De Vogüé, 2004 : 357).

¹⁶ Ce sont le plus souvent des valeurs de localisation, évaluation, mesure, quantification, dimension... Harald Weinrich attribue à l'adj. antéposé une qualité de « morphème », par opposition à celle de « lexème » de l'adjectif postposé (1966 : 88). Bjorn Larsson attribue à l'adjectif antéposé une « grande extension », avec « le

2. Le statut de la propriété « être N » associée au référent du GN.

La structure AN peut conduire à mettre en question la propriété « être N » associable au référent. Ainsi, outre l'exemple fameux de l'*ancienne usine* dont on dit que le référent l'a été tout en n'en représentant plus une occurrence actuellement, de nombreux cas aboutissent au fait que le référent n'est pas vraiment, pas seulement, pas toujours une occurrence de N, comme dans les exemples suivants où l'on voit qu'avec l'antéposition de *curieux* ce qui est désigné par *élève* n'en est pas un :

(13) « Un **curieux élève** s'est invité, mardi, à l'école Jules Ferry : Nao, la star des robots, marche, lève les bras, tourne et parle. » *Ouest France*, 15.06.2012.

(14) « Pour se dire au revoir en beauté, Aline Quantin [professeure des écoles en CP] a prévu une surprise. « C'est un film ? », demande un **élève curieux**. » *L'Echo Républicain*, 3.7.2015.

Dans la structure AN, l'« élève » provoque la curiosité, donc *curieux* a un mode d'être qui n'est nullement secondaire, sa source étant externe au référent du GN. Il y a un point de vue sur le référent qui est mobilisé. Avec la postposition (14), la curiosité est celle de l'élève, et *curieux* ne fait que spécifier la nature de cette occurrence de *élève*.

De même, le syntagme *authentique tableau* est bizarre, alors qu'on entend fréquemment *authentique chef-d'œuvre*, parce que ce qui est en jeu est « être chef d'œuvre » ou non (« être tableau » n'étant pas a priori l'objet d'une instabilité).

L'adjectif antéposé donne à voir une façon (éventuellement problématique) dont le référent est N, et la notion adjectivale n'est pas en rapport direct avec le référent, elle n'en donne une propriété que médiatisée par la notion nominale. C'est bien « l'être N » qui est mis en jeu par l'adjectif, et non le référent, alors que dans l'ordre NA la notion N est une donnée et son rapport au référent n'est pas questionné. De là sans doute le fait que *prétendu*, *soi-disant* ou *pseudo* soient toujours antéposés. Le *faux témoin*, la *mauvaise solution*, le *vague projet* ou l'*exacte vérité* ressortissent à ce fonctionnement.

3. Le rapport de l'occurrence de N en jeu dans l'énoncé à d'autres entités.

Avec AN, il arrive que le référent soit appréhendé au regard d'autres entités envisageables dans les mêmes circonstances.

Ainsi, une *fausse note* est une certaine note jouée à la place d'une autre note, alors qu'une *note fausse* manque seulement de justesse.¹⁷ On voit que AN met en jeu non pas la réalisation de la note mais son adéquation au regard d'une autre de nature différente.

Dans un autre domaine, dire que *c'était la seule femme* oppose *femme* à autre que femme en tant qu'unique occurrence de *femme* parmi d'autres entités : hommes, enfants, fillettes... Alors que *c'était la femme seule* spécifie cette occurrence de *femme* par la propriété qualitative « être seule » (vs *mariée*, *accompagnée*...) sans que cet « être seul » soit nécessairement lié à l'environnement situationnel auquel il est fait référence.

Ou encore, la variation bien connue de la position de l'adjectif *simple* produit ce genre d'effet interprétatif, parfaitement illustré par l'énoncé suivant :

(15) « Une **purée simple** est bien plus qu'une **simple purée**. » Leslie Kaplan, *Toute ma vie j'ai été une femme*, 2008.

minimum de sèmes spécifiques », l'adjectif postposé ayant le profil inverse (cité par Nølke 1996 : 41-42). On comprend alors la restriction du sens de *merveilleux* antéposé à la valuation positive, excluant la valeur « magique », et le fait que *mauvais* postposé, inversement, ne puisse pas renvoyer à « pas la bonne occurrence de... » et restreigne l'interprétation à « de mauvaise qualité ».

¹⁷ Ainsi un *ré dièse faux* est bien un ré dièse, joué trop bas ou trop haut. Un *faux ré dièse*, assez bizarre, se concevrait par exemple dans le commentaire d'un devoir d'harmonie, où l'on dirait *c'est un faux ré dièse, en fait c'est un mi bémol*.

La *simple purée* s'oppose à d'autres aliments plus élaborés (ratatouille...). La *purée simple* s'oppose à d'autres purées complexes, originales...

Avec AN, N peut être envisagé par rapport à un ensemble, une succession, un rituel qui l'excède et dans lequel il s'inscrit. Ainsi, le *traditionnel repas* s'entend comme moment d'une pratique sociale, alors qu'un *repas traditionnel* ne requiert aucune circonstance particulière (autre que le repas lui-même, bien sûr). De même, les *rare bijoux* ne peuvent l'être que dans un environnement donné, ce qui n'est pas le cas pour les *bijoux rares*.

On peut mentionner encore le comportement de *autre, nouveau* en antéposition, ainsi que le fait que les ordinaux soient généralement antéposés.

Ceci va de pair avec le fait que AN procède d'une mise à distance de N dans la prédication, qui permet d'évaluer, de mesurer, de situer, d'analyser ou de mettre N en perspective. Ce recul se manifeste dans les effets possibles de « littéarité » (*rouge tablier, bleu regard*), ou d'ironie (*présidentiel discours, renommé personnage*) de l'antéposition.¹⁸

Nous retiendrons donc les propriétés suivantes des deux constructions :

- NA : les propriétés de N et celles de A se conjuguent secondairement aux opérations d'occurrence¹⁹ des notions. N dit ce qu'est le référent du GN, et A dit comment est ce même référent. On a deux opérations simples. Dès lors « être A » se déploie dans toute sa spécificité et son épaisseur sémantique.

- AN : A opère sur la notion N en construisant un point de vue sur le référent en tant que N. « Être A » n'est pas directement prédiqué du référent du GN. C'est la notion N « travaillée » par A qui fait l'objet d'une occurrence en une opération complexe. A ayant un statut d'opérateur peut voir la notion dont il est porteur réduite à telle ou telle de ses propriétés.

3. Valeurs et comportement de l'adjectif *extrême*

3.1. Distribution de *extrême*

Extrême fait partie des adjectifs qui peuvent occuper les deux positions, sans différence sémantique évidente dans de nombreux cas. Dans la base catégorisée de Frantext, on relève 2621 occurrences de *extrême(s)* en antéposition et 1565 occurrences en postposition.²⁰ Les noms présents le plus souvent dans les deux positions sont *limite, pointe, bord, importance, gravité, attention, tension, prudence, précision, rigueur, lenteur, fatigue, sensibilité*.

Extrême s'applique seulement à certains noms²¹, dont on peut dégager quatre grands types principaux²² :

¹⁸ L'énigme de la non antéposition de *sympa* pourrait trouver ici sa solution : les *sympathiques candidats* sont toujours mentionnés sinon avec ironie, du moins avec quelque paternalisme. La familiarité de *sympa*, sans distance, bloquerait ce fonctionnement.

¹⁹ Nous considérons, à la suite d'Antoine Culioli, qu'une notion, conçue comme un ensemble de propriétés physico-culturelles associables, dans le cas qui nous concerne ici, à un lexème, est mobilisée dans un énoncé à travers la construction d'occurrences, déterminées quantitativement et/ou qualitativement (Culioli 1990 : 52, 56-58 et 181-182). Nous employons « occurrence » pour désigner cette opération linguistique.

²⁰ Pour la période des XX^e et XXI^e siècles, interrogation *&e(g=S) &mextrême* et *&mextrême &e(g=S)* le 25.02.2016.

²¹ Les adjectifs *grand, énorme, immense*, par exemple, ont un champ d'application beaucoup plus large.

²² Nous nous inspirons en partie de la classification de Nelly Flaux et Danièle Van de Velde (2000 : 75sqq.).

1. – Noms localisateurs (démunis d'autonomie référentielle) renvoyant à une forme, dimension, orientation dans un espace défini : *pointe, fond, limite, bout, bord, rebord, droite, gauche, fin, nord, sud, orient, ouest...* Tous peuvent être élément d'un syntagme prépositionnel avec *à*.

2. – Noms renvoyant à des propriétés gradables, souvent dérivés ou apparentés morphologiquement à des adjectifs.

- Noms abstraits intensifs s'appliquant à des êtres humains :

- de qualités morales : *sagesse, intelligence, prudence, gentillesse...*

- d'émotions ou sensations : *plaisir, répugnance, satisfaction, angoisse...*

- d'états psychiques (*concentration, excitation, confusion, attention, tension...*) ou physiques (*fatigue, propreté, pâleur, fièvre, décontraction...*).

- Noms de caractéristiques plus ou moins abstraites : *importance, gravité, difficulté, diversité, précision, rapidité, urgence, richesse, misère, pauvreté, maigreur, petitesse, beauté, chaleur, jeunesse...*

3. – Noms d'activités : *sport, activité²³, course, danse, randonnée...*

4. – Un ensemble disparate de noms de sens assez général : *personne, phénomène, climat, température, cas, forme, position, exemple, situation, état, geste, comportement, attitude, personnalité, paroles, discours²⁴, point de vue, idées, pensée²⁵...*

Les noms du groupe 1 ont davantage d'affinité avec l'antéposition d'*extrême*, et ceux du groupe 2 acceptent bien les deux positions.

Seule la postposition est possible avec ceux des groupes 3 et 4, permettant d'intensifier une notion qui a priori n'a rien à voir avec une grandeur. Ainsi aura-t-on un *sport extrême* mais pas un **extrême sport*, un *comportement extrême*, et non un **extrême comportement*.²⁶

Nous n'avons pas trouvé de noms pour lesquels, l'antéposition étant attestée, la post-position d'*extrême* serait impossible.

Ce qui distingue 3 et 4 des noms du type 2 est le fait que ce n'est pas vraiment la propriété « être N » qui est en jeu. Ci-dessous, c'est moins « l'être exemple » que « l'être déforestation » qui est *extrême* :

(16) « Les collines lunaires qui entourent les Gonaïves (nord de Haïti) offrent un **exemple extrême** de déforestation qui perturbe gravement le cycle de l'eau et favorise les catastrophes naturelles dans le pays le plus pauvre du continent américain. » *La Dépêche*, 3.02.2009.

Dans certains cas la métonymie apparaît clairement. Ainsi, on parle de *vie extrême* pour les organismes qui se développent dans des environnements a priori abiotiques, ou encore ci-dessous, il s'agit d'un véhicule pour circuler dans des conditions extrêmes :

(17) Les règles de l'art pour la réalisation d'un véhicule extrême imposent de ne jamais dépasser la température fatidique du matériel en minimisant les résistances des fils conducteurs [...]. Or, la mesure de la température du matériel sur un **véhicule extrême** est impérative [...].
[https://books.google.fr/books? isbn=2100593579](https://books.google.fr/books?isbn=2100593579)

Il en va de même avec *quelqu'un d'extrême*, qui renvoie à une personne dont les positions, le comportement, l'engagement... sont extrêmes.

Ainsi, lorsque l'adjectif *extrême* qualifie un nom de type 3 ou 4, on n'a pas à proprement parler « N » à un haut degré (comme on a une intensification d'angoisse avec *angoisse extrême*). Un élément rapportable à N se trouve exacerbé, parfois au détriment d'un autre élément caractéristique de N (ainsi, la *danse de poteau extrême* n'a plus grand-chose d'érotique, le *sport extrême* valorise le risque plus que le développement physique, et les *idées extrêmes* perdent une part de leur intellectualité).

²³ Par exemple pour référer à la via ferrata au-dessus de la canopée.

²⁴ « c'est un discours extrême », H. Gardette à un partisan du PKK, France Culture, 9.02.2016.

²⁵ « Demain : la pensée extrême, ou comment des hommes ordinaires deviennent fanatiques. » Annonce d'une émission sur France Inter, 10.02.2016.

²⁶ Seul le chiasme maintient l'acceptabilité du proverbe *aux maux extrêmes, les extrêmes remèdes*.

3.2. Sémantique de *extrême*

On peut faire correspondre ces types de noms aux trois valeurs régulièrement décrites par les dictionnaires :

- localisation dans un espace orienté (cf. *extrémité*) = tout à fait au bout d'un espace homogène (type 1) ;

- intensification (cf. *extrêmement*) = haut degré maximum (type 2) ;

- excès, phénomène hors norme (cf. *extrémisme*) (types 3 et 4).

Ces trois valeurs, pour être distinguables, ne sont pas totalement étanches.²⁷ Il y a toujours un degré d'une propriété mobilisé par *extrême*, en même temps que l'idée d'une limite et de l'au-delà de cette limite.

Extrême dit qu'une propriété est vérifiée à un degré tel qu'une frontière est sur le point d'être franchie, au-delà de laquelle il est impossible d'aller. Ou bien on bascule dans ce qui n'est plus vraiment N, ou encore une entité en jeu (qui peut ou non être représentée par N) se met hors norme. De là l'abondance de noms du type 1 qui convoquent en eux-mêmes une frontière : *limite, bord, pointe, fond...* Mais un nom comme *est* donne aussi cet effet :

(18) « D'autres disaient que les Abenakis, « la tribu de l'aurore » [...] qui résidait à l'**extrême est** du pays nouvellement exploré, et dont il reconnaissait avoir fréquenté quelques clans, l'avaient fait prisonnier [...]. » M. Yourcenar, *Un homme obscur*, 1982.

On pourrait proposer pour *extrême* la caractérisation générale suivante :

Étant donné un domaine en jeu dans l'énoncé (qui correspond à N ou à un repère, une caractéristique de N), articulé à une propriété X (qui correspond ou non à N), *extrême* construit un degré de cette propriété au-delà duquel l'entité correspondant au référent du GN serait repérée par l'extérieur du domaine.

3.3. Effet de l'anté vs postposition de *extrême*

Lorsque les deux positions d'*extrême* sont possibles, la différence interprétative est plus ou moins marquée. On observe avec *sud* et *nord*, par exemple, que l'antéposition met en saillance la localisation, et la postposition la qualification :

(19) « Enriquez était un ingénieur chilien, réfugié en Argentine, livré au Chili où il était emprisonné, et Lopez avait été secrétaire du syndicat des mineurs de Bolivie, arrêté lors d'une grève, déporté au Chili avec une trentaine de responsables syndicaux, dans une prison de l'**extrême Sud**. » L. Schwartz, *Un mathématicien aux prises avec le siècle*, 1997

(20) « [...] j'étais sage de renoncer au qeshua [sic], cette langue d'ailleurs, selon mon père, non pas une vraie langue du vrai sud, mais celle d'un **sud extrême**, exacerbé, où il fait bien trop chaud. » Y. Berger, *Le Sud*, 1962

(21) « En Russie, de grandes choses se préparent sans doute, derrière le calme apparent de ces jours. De l'**extrême nord** à Biarritz, les côtes sont fortifiées et de Port-Vendres à Athènes. » C. Mauriac, *Bergère ô tour Eiffel*, 1985

(22) « Spécialiste de la croisière maritime et de la croisière fluviale depuis plus de 20 ans, notre agence vous propose des croisières en Méditerranée, des croisières lointaines dans les Caraïbes, en Amérique du Sud, des croisières dans les fjords et le **Nord extrême**, des croisières sur les plus grands fleuves, le Mékong, la Volga... » <http://www.rive-gauche.fr/fr/vrg/destinations/get-all-by-nav/categoryCode/croisieres>

²⁷ Mathilde Salles (2004 : 472) a montré qu'il y a un continuum entre des valeurs modales et des valeurs qualificatives de certains adjectifs, et qu'une approche homonymique (par exemple, il existerait deux adjectifs *ancien*, l'un antéposé, l'autre postposé) pose plus de problèmes qu'elle n'en résout.

Avec *extrême nord/sud*, on a essentiellement une référence à « être au nord », « être au sud », c'est-à-dire une situation relative dans les points cardinaux. Alors qu'avec *nord/sud extrême*, on a affaire à « être nord/sud », vérifiant par excellence les propriétés de *nord* et *sud* en tant que domaines notionnels.

Tout ceci est cohérent avec ce que nous avons vu dans la partie 2.

Que se passe-t-il avec *droite* dans sa valeur purement spatiale ? Il ne peut s'agir, avec *extrême*, que de la zone droite d'un espace, et non de la localisation par rapport à un repère (*à droite du pylône*). On rencontre quasi exclusivement l'antéposition, et lorsqu'on oppose les deux constructions, la différence est ténue, comme on peut le voir ci-dessous :

(23) « Devant ces trois objets sont alignés plusieurs coraux et minéraux : une agate [...], un autre fragment de corail ayant l'air d'une moufle, un éclat d'émeraude, [...] et un bloc de pyrite dont les innombrables cristaux cubiques très finement striés brillent d'un éclat métallique. **À l'extrême droite de** la table, au-dessus d'une pile de feuilles de papier d'un format peu habituel (environ 40 x 30 cm), s'entassent cinq chemises roses ou vertes plus ou moins gonflées. » G. Perec, *L'infra-ordinaire*, 1989

(24) « Sur le mur même, [...] un seau à charbon, [...] s'adosse au radiateur, sur la plus basse des deux marches conduisant à la porte d'entrée, qui elle-même s'ouvre sur le ponceau. À travers elle (sa moitié supérieure est vitrée), on voit une plage de ciel blanc lumineux barré de deux fils électriques. Et, **à la droite extrême de** mon champ de vision, un haut de cyprès incliné sous le *cers* ; - et sur la table se trouvaient mes cahiers, [...] tout ce qui m'accompagne partout ; [...]. » J. Roubaud, *Le Grand Incendie de Londres*, 1989

De fait, la différence paraît purement stylistique : la postposition fait écart par rapport à l'antéposition banale, cette dernière figurant dans la description de Georges Perec qui est plus clinique et détachée que celle de Jacques Roubaud.

Mais la stricte valeur de localisation spatiale de *droite* limite le contraste entre l'anté et la postposition. Il n'en va pas de même avec ses emplois dans le domaine politique.

4. Valeurs relatives de *droite extrême* et *extrême(-)droite*

4.1. Comportement syntaxique

Le nom *droite*, dans son acception politique, entre dans trois types de constructions : comme tête de syntagme nominal (*la droite*) ; comme élément d'un syntagme prépositionnel : (*être*) *de droite* ou (*être*) *à droite* ($\emptyset + de N$).

Ces possibilités se retrouvent avec *extrême droite* ou *droite extrême*, mais de façon inégalement fréquente.

Si l'on considère que *droite* marque une propriété relative « être à droite », on va avoir des degrés. Ainsi, *droite extrême* va marquer un degré élevé de la propriété : c'est plus à droite que *droite*. On a cette valeur lorsque *droite extrême* renvoie à une composante de Les Républicains.

Mais si l'on envisage *droite* comme une zone intrinsèque (« être *de droite* »), dans ce cas *extrême* va avoir tendance à signaler une propriété du référent, et sera glosable par « une occurrence de *droite* qui se signale par le fait d'être extrême », et ce seront des emplois où *droite extrême* peut renvoyer aux mêmes entités qu'*extrême droite*.

Les énoncés suivants sont caractéristiques des emplois avec la préposition *de* :

(25) « Décrit comme dépressif, quasiment en faillite, Scipilliti était l'avocat du site **d'extrême droite** Riposte laïque, qui défend sa mémoire de façon indécente. » *Médiapart*, Michel Deléan, 2015.

(26) « En effet, quelles seraient la crédibilité et la capacité politiques d'un Président de la droite non extrême, s'il était élu face à une candidate **de la droite extrême** avec un score sans commune mesure avec celui de Jacques Chirac en 2002 (82% des suffrages) pour constituer un gouvernement ? » *L'Opinion* 22 décembre 2014.

On observe en effet une différence dans la fréquence de construction avec *de* sans déterminant, que l'on a beaucoup plus souvent avec *extrême droite* alors que *de la droite extrême* est aussi sinon plus fréquent que *de l'extrême droite*, comme on le voit dans le tableau des constructions ci-dessous :²⁸

Déterminant	<i>extrême droite</i>		<i>droite extrême</i>	
<i>L' / LA</i>	78 157	52,6%	1759	57,2%
<i>DE L' / LA</i>	35 564	23,9%	857	27,9%
<i>D' / DE</i>	75 510	50,8%	282	9,1%
<i>UNE</i>	1 858	1,2%	163	5,3%
<i>CETTE</i>	234	0,1%	29	0,9%
<i>LES</i>	232	0,1%	71	2,3%
Total singulier	147 997	99,6%	2 872	93,4%
Total pluriel	546	0,4%	203	6,6%

La détermination par *un*, *cette* ou *les* est plus fréquente, relativement, avec *droite extrême* (8,5%) qu'avec *extrême droite* (1,5%).

L'affinité entre *LE* et AN, *UN* et NA a été souvent soulignée.²⁹ Elle est particulièrement bien illustrée dans l'exemple suivant :

(27) « [Vous vous posez dans ce livre la question :] « Ai-je eu non pas **la vraie vie**, dont tout le monde rêve, mais **une vie vraie** ? » » Alain Veinstein, à Bernard Pingot, France Culture, 2.02.2009.

On en retrouve un écho dans les titres choisis pour un documentaire (28) et un livre (29) :

(28) « Histoire d'**une droite extrême** » (1998) William Karel

(29) « L'histoire de l'**extrême droite** en France - Du Général Boulanger à Jean-Marie Le Pen » (2003) Gilles Nadeau

Il semble donc que *droite extrême* soit plus facilement discrétisable qu'*extrême droite*.³⁰

Par ailleurs, le caractère figé de l'expression *extrême droite* la laisse disponible pour une qualification :

(30) « Est-ce que cette princesse prussienne ou balte n'était pas une espionne ? Ah ! mon Dieu ! Et au profit de qui pouvait-elle bien espionner ? Eh bien !... on ne savait pas... des Allemands, des bolcheviks, des sociaux-démocrates, de l'**extrême droite nationaliste**... » J. d'Ormesson, *Au plaisir de Dieu*, 1974

« Marcellène dit que c'est le chef des GOB, il a une tête typique d'**extrême droite bovine**, une mère excitée réac, le pauvre bougre, il est pas aidé ! » V. Thérame, *Bastienne*, 1985

Et ceci, y compris par l'adjectif *extrême* :

(31) « Voici deux ans un conseiller municipal de la ville de Bordeaux, conseiller général rentrait chez lui. Passant devant le 26 rue Fondaudège, une benne à ordures ... un magazine sur le dessus attire son attention ... il regarde, feuillette ... En fait on vidait un appartement qui appartenait à un homme d'**extrême droite extrême** ... » *Crif Aquitaine*, 3.05.2014.

²⁸ Source Factiva, « toutes les dates », consultation fin février 2016. La ligne « *DE L' / LA* » est un sous-ensemble de la première ligne. Il peut y avoir des déterminants autres, aussi les totaux ne coïncident-ils pas.

²⁹ En particulier par Mats Forsgren (1978 :198).

³⁰ Autre titre d'ouvrage : *Les Droites extrêmes en Europe*, J-Y. Camus & N. Lebourg, Seuil, 2016.

Quelle obscénité! Mais guère étonnant venant de ce triste personnage [Gérard Longuet]. Ancien d'**extrême droite (extrême)** et trainant pas mal de casseroles. C'est scandaleux qu'un voyou comme cela soit censé nous représenter. <http://www.normandie-actu.fr/video-trop-de-chomage-les-francais-ont-des-poils-dans-la-main-lache-un-senateur> 16.12.2015.

4.2. Opérations sémantiques

Nous avons vu que le syntagme *extrême droite* est une forme très employée et banalisée, l'occasionnel trait d'union matérialisant la tendance à en faire un nom composé.

Remettre *extrême* en postposition restaure l'intégrité notionnelle et l'autonomie du nom et de l'adjectif (ceci étant en conformité avec le point 1 établi en partie 2). Ainsi, *droite extrême* reste dans le giron de la droite, correspondant à une sous-zone (même si très particulière) de la notion *droite*.

Ce n'est pas le cas d'*extrême droite*, qui n'est pas assimilable à un sous-type de *droite*. Ainsi lorsqu'il s'agit d'opposer l'une des deux expressions à *droite*, on rencontre *de droite et (même) d'extrême droite* plus facilement que *de droite et (même) de droite extrême* :³¹

	<i>extrême droite</i>	<i>droite extrême</i>
<i>de droite et de</i>	1211	12
<i>de droite et même de</i>	28	0

On comprend alors que la substitution de *droite extrême* à *extrême droite* pour désigner une formation politique puisse opérer sa réintégration au sein de l'une des composantes du spectre des partis « de gouvernement » (se déclinant en droite - centre – gauche), et à ce titre avoir une valeur atténuative, comme ci-dessous :

(32) « Pour le père, la République, c'est la Gueuse! La fille se pose en Jeanne d'Arc des valeurs de la République et de la Laïcité. La stratégie est limpide. Faire que le Front National ne soit plus un parti d'**extrême-droite**, mais de **droite extrême**. Nuance.» *Huffington Post*, déc. 2013.

« L'exemple typique de ce qui vient d'être exposé est, précisément, hic et nunc, la résistance contre l'**extrême droite** déguisée en **droite extrême** (en France, en Europe et partout dans le monde). Hélas, dans la France de 2015, cette résistance ne peut pas s'appuyer sur les deux partis de l'alternance. » Blog de Jean Amédée, 27.12.2015.

Avec l'antéposition, nous avons vu (point 3) que l'occurrence de N peut être envisagée par opposition à d'autres occurrences d'autres notions. Cela coïncide avec le fait que *extrême droite* constitue une zone à part entière, dont la localisation est absolue et l'oppose à toutes les autres zones discrètes de l'échiquier. Ainsi est-il toujours question de l'*extrême droite* et non de la *droite extrême* lorsque certains éditorialistes ou commentateurs mentionnent « *les extrêmes* », rassemblant ainsi ce que recouvre pour certains l'*extrême gauche* (LO, NPA, éventuellement Front de gauche) avec le Front National.

Extrême droite s'inscrit dans un spectre balayant tout l'espace politique, y compris le centre, la gauche, l'extrême gauche. Tout comme *la seule femme* se conçoit au regard d'un éventail d'autres êtres potentiels, hommes, enfants, bébés, animaux...

Le fonctionnement de l'adjectif *extrême* permet, dans l'acception politique de *droite*, d'opérer plutôt une localisation en antéposition, et plutôt une spécification qualitative en postposition. Dès lors *extrême* dans *droite extrême* va pouvoir qualifier directement le référent, et la valeur d'excès, ou « borderline », va pouvoir être mise en saillance, particulièrement en cas de focalisation sur *extrême*.³²

³¹ Factiva, fin février 2016. Ici les effectifs sont plus significatifs que les fréquences relatives.

³² H. Nølke (1996 : 48) donne pour raison de l'opposition anté vs postposition de l'adjectif la focalisation de celui-ci (indépendamment de la focalisation du GN en bloc) possible seulement dans le deuxième cas. Ce

Aussi pourra-t-on avoir des emplois fortement dépréciatifs, ce qui expliquerait que l'on observe prioritairement cette forme dans les discours de la presse de gauche.

Ainsi, la valeur péjorative de l'une et l'autre expression ne passe pas par le même chemin. Dans les deux cas la présence d'*extrême* peut rejeter ce à quoi renvoie le GN dans « l'infréquentable ». Si avec *droite extrême*, « être droite » n'est pas questionné, par contre *extrême* s'applique pleinement au référent et présente celui-ci au voisinage d'un extérieur l'excluant de la normalité. Si avec *extrême droite*, l'association des deux notions est une reprise désignant une zone de l'échiquier politique consensuellement identifiée, cette zone est d'emblée marginalisée comme n'étant plus vraiment ou étant autre que *droite*.

On peut résumer ci-dessous les paramètres qui peuvent faire varier l'échelle de péjoration dans les emplois des deux expressions :

	<i>extrême droite</i>	<i>droite extrême</i>
<i>extrême droite</i> < <i>droite extrême</i>	figement banalisé valeur de localisation	focalisation sur extrême valeur d'excès
<i>extrême droite</i> > <i>droite extrême</i>	« être droite » mis en question marginalité	non focalisation sur extrême appartenance à la droite

Pour ce qui est de *droite extrême*, nouvellement installé dans les discours médiatiques, on reste dans la zone, banale, de *la droite*, alors qu'*extrême droite* définit une zone qui n'est pas loin de faire sortir de l'espace politique partageable. D'un autre côté, la focalisation possible sur *extrême* peut mettre en saillance la nature « hors du commun », « excessive » d'une propriété du référent du GN.

4.3. Caractéristiques discursives

L'apparition de *droite extrême* au regard d'*extrême droite* est au départ un procédé stylistique, qui ne s'est pas autant développé pour *extrême-gauche*.³³

On observe que *droite extrême* apparaît dans un langage soutenu, dans le langage journalistique ou les productions intellectuelles, alors qu'*extrême droite* est employé indifféremment dans les divers registres et par tous types de locuteurs, dans les forums et les blogs.

Si l'on veut « faire style »,³⁴ il convient de rompre avec la construction canonique, ou tout au moins attendue. Cela vaut aussi bien pour l'antéposition que pour la postposition, ce qui compte étant la logique de l'écart.

Mais cela ne fait pas style de la même façon. Inscire l'antéposition par rapport au cliché postposé construit un discours sur le référent comme objet de contemplation.³⁵

phénomène, à notre sens, est plus une conséquence qu'une cause des relations sémantiques instituées par les deux constructions.

³³ À *gauche extrême* (779 occurrences, 4 fois moins que de *droite extrême*), on préfère *gauche de la gauche* (10653 occ.), ou *gauche radicale* (25969 occ.). Factiva, 17 mars 2016.

³⁴ Par exemple, d'un directeur de salle de spectacle : « La pollution idéologique qui intimide et terrorise les rues de ses **extrêmes idées**, claquemure les identités [...]. La pollution économique qui [...] ferment [sic] les désignés comme trop petit et non rentables qu'ils soient hôpital, théâtre, centre social, école. » M. Malgrange, Éditorial Atelier du Plateau, 2016.

³⁵ Ceci fait écho au propos de S. de Vogüé, pour qui l'antéposition de l'adjectif ressortit à « un autre fonctionnement de la langue que celui qui procède par attribution de propriété : la langue pour faire voir, pour brosser à grands traits des images référentielles. » (2004 : 371)

On voit bien ci-dessous comment *longue jupe* renouvelle l'association des deux notions, ce qui va de pair avec la construction prépositionnelle (*dans sa jupe longue* comme *en longue jupe* seraient moins bons) :

(33) « Un dessin en couleurs est imprimé en bas à gauche, une petite fille en **jupe longue**, vagues de cheveux bouclés tombant le long du dos, sagement attablée à un secrétaire. » D. Perrut, *Patria o muerte*, 2009.

(34) « Une femme, haute et mince, maigre presque, dans sa **longue jupe** de coton écru, à travers les plis de laquelle se devine le corps vigoureux, souple et flexible, le tranchant net de l'épaule et du flanc. » A-M. Garat, *Pense à demain*, 2010.

L'effet est pictural, impressif, les propriétés associables à *jupe* et à *long*, comme en surimpression, étant offertes à l'imaginaire.

Le renversement à valeur ironique fonctionne sur le même principe qui revient à revisiter le rapport entre les deux notions, en questionnant le mode d'être de N :

(35) « Le sentiment était bon à exploiter vis-à-vis de chacun qui ne manquerait d'ailleurs pas de l'encourager - on baise toujours les gens au sentiment - quant au bénéfice c'était une autre histoire. Tout devint alors d'une facilité enfantine, trop pour durer pensaient les gars qui ne se cachaient même plus pour opérer. Un drapeau fièrement brandi remplaçait l'**officiel passeport**, sans compter qu'il permettait d'ouvrir toutes les portes, y compris les récalcitrantes. Il suffit d'avoir le droit pour ça. » R. Giraud, *La Coupure*, 1966.

De façon différente, réinscrire la postposition par rapport à une forme canoniquement antéposée revigore l'adjectif et le donne comme notion munie de propriétés spécifiques.

Une *belle femme* n'est guère autre chose que belle comme peut l'être une femme³⁶, alors qu'une *femme belle* partagerait quelque chose de la beauté intangible qui peut s'adjoindre à toute chose. La femme vue par Aragon ci-dessous n'a que faire de sa beauté, livrée en toute innocence et notée cliniquement :

(36) « J'ai 23 ans, 2 mois, et 24 jours. Je suis maigre. Je ne sais pas le nom des gens qui m'entourent. Par la glace j'aperçois **une femme belle** dans une auto jaune, et l'auto part automatiquement. Il fait un temps superbe, le froid a cessé tout à coup. C'est une illusion. Les maisons gerçures de la vue la bornent, la vue. Je suis une charrette à bras. » L. Aragon, *œuvre poétique*, 1917-1920.

Le registre soutenu, ou le contexte intellectuel, des emplois de *droite extrême* sont liés au fait qu'il s'agit d'une figure assumée. Le syntagme fait l'objet d'une prise en charge énonciative (et même co-énonciative pourrait-on dire, tant la complicité avec les allocutaires est manifeste) dans l'énoncé où le rapprochement des deux notions est effectué (et non repris), pas-de-côté par rapport à l'expression *extrême droite* consacrée. Dans cette attitude discursive de recul créatif peuvent se reconnaître les analystes et critiques de la vie politique.

Il n'est pas exclu qu'à la longue *droite extrême* se banalise et devienne à son tour une étiquette préconstruite et largement partagée. On en a un avant-goût dans l'énoncé suivant, où l'emploi du déterminant *un* dit « de notoriété », tel qu'utilisé devant un nom propre, réserve le même traitement aux deux expressions :

(37) « Imaginons ce qu'une telle mesure [la déchéance de nationalité], une fois constitutionnalisée, deviendrait dans les mains d'une **droite extrême** ou d'une **extrême droite** ! » *L'Humanité Dimanche*, 4.02.2016.

Nous avons voulu analyser l'émergence d'une expression dans le champ politique, en mettant en œuvre l'étude de ses conditions d'emploi et celle des formes linguistiques (un adjectif, une structure syntaxique) qui s'y agencent. Nous espérons avoir montré qu'il est possible et fécond d'analyser des choix discursifs en termes d'opérations sémantiques.

³⁶ S. de Vogüé : « Une *belle femme* est une femme, dont la féminité est belle. » (2004 : 366)

Références

- Abeillé, A. et Godard, D. (1999), « La position de l'adjectif épithète en français : le poids des mots », *Recherches linguistiques de Vincennes* [en ligne], 28, 9-32.
- Culioli, A. (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation*, T1, Paris : Ophrys, § Sur le concept de notion [1981] et *Representation, referential processes, and regulation* [1989].
- Forsgren, M. (1978), *La Place de l'adjectif épithète en français contemporain. Étude quantitative et sémantique*, Stockholm : Almqvist & Wiksell.
- Flaux, N. et Van de Velde, D. (2000), *Les Noms français : esquisse de classement*, Paris : Ophrys.
- Igounet, V. (2014), *Le Front national de 1972 à nos jours : le parti, les hommes, les idées*, Paris : Seuil.
- Noailly, M. (1999), *L'Adjectif en français*, Paris : Ophrys.
- Nølke, H. (1996), « Où placer l'adjectif épithète ? Focalisation et modularité », *Langue française*, n°111, 38-58.
- Salles, M. (2004) « Adjectifs "modaux" et adjectifs qualificatifs », in *L'Adjectif en français et à travers les langues*, Caen : PUC, 463-474.
- Vogüé (de), S. (2004), « Fugaces figures : la fonction énonciative des adjectifs antéposés », in *L'Adjectif en français et à travers les langues*, Caen : P.U.C, 357-372
- Waugh, L. (1976), « The Semantics and Paradigmatics of Word Order ». *Language*, vol.52, 1, 82-107.
- Weinrich, H. (1966), « La place de l'adjectif en français », *Vox Romanica*, 25/1, 82-89.
- Wilmet, M. (1986), *La détermination nominale*, Paris : PUF.